

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2023-002**

Nombre de conseillers :

En Exercice : - 18
Présents : - 11
Votants : - 13
Dont 03 pouvoirs

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS
Le MERCREDI 15 MARS à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de CHIRENS
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
À la Mairie, sous la présidence de Mme Christine GUTTIN, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 08 mars 2023.

PRÉSENTS : Mmes MM. Christine GUTTIN, maire ; Jacques IVOL, Sylviane COLUSSI, Lilian DELUBAC, Jean-Claude JULLIN, adjoints ; Eléonore BEL, Julia BESSON, Maxime CIARDULLO, Marie OLIVER, Olivier ROBERT, Rodolphe STEPHANE, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Mmes MM. Karine LETELLIER, adjointe, Arlette BERNARD, Bernard LY, conseillers municipaux, ayant respectivement donné pouvoir à MM. Mme IVOL, COLUSSI et JULLIN ; Maud GIROUD-GARAMPON et François LADET, conseillers municipaux.

ABSENTS : Mme Stéphanie BOSQUET, Pierre CARRE, conseillers municipaux.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme OLIVER.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DE LA COMMUNE DE CHIRENS :

Madame Sylviane COLUSSI, adjointe aux finances présente au Conseil municipal de CHIRENS le compte administratif de la commune dressé par Madame le Maire pour l'exercice 2022, tel que résumé ci-après :

Compte administratif 2022 (M14) EN EUROS

A° Section de fonctionnement :

Recettes de l'année 2022	1 846 450€92
Dépenses de l'année 2022	1 496 539€52

Excédent de l'année 2022	349 911€40
Excédent cumulé 2021	70 000€00

Résultat cumulé :
Excédent au 31 décembre 2022 **419 911€40**

B° Section d'investissement

Recettes de l'année 2022	1 909 403€99
Dépenses de l'année 2022	1 756 982€97

Excédent de l'année 2022	152 421€02
Déficit cumulé 2021	- 15 907€34

Résultat cumulé :
Excédent au 31 décembre 2022 **136 513€68**

Madame le Maire ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le compte administratif dressé par Madame le Maire pour l'année 2022.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme au registre
Chirens, le 15 mars 2023

Christine GUTTIN,
Maire de CHIRENS

